

# Orientations

## **Orientation 3.5.4 Maintenir ou restaurer la qualité écologique d'habitats naturels sensibles et préserver la quiétude des espèces animales de fort intérêt patrimonial**

### *Contexte*

L'aire d'adhésion du parc national de la Vanoise dispose d'un grand nombre de sites, d'habitats\* ou d'espèces végétales et animales reconnus d'intérêt national voire communautaire. Leur présence témoigne d'un bon état de santé patrimonial des hautes vallées de Maurienne et de Tarentaise qu'il convient de perpétuer. Les périodes de reproduction, d'élevage des jeunes et d'hivernage constituent des phases critiques du cycle de vie annuel des espèces animales. La tranquillité des animaux durant ces périodes revêt une importance cruciale pour la survie de leurs populations. Certaines activités de plein air (survol, circulation motorisée, escalade, ski hors-piste...) peuvent occasionner un dérangement des animaux, particulièrement dommageable à ces moments-là.

[...]

### *Enjeux*

Cette orientation s'inscrit dans l'enjeu *Préserver, conforter et promouvoir les patrimoines naturels et culturels et leur intégration aux activités humaines*, qui relève d'une mission fondamentale du parc national.

### *Lignes directrices de l'orientation*

- Compléter les connaissances et suivre les sites, milieux et espèces à préserver au titre de leur très haute valeur patrimoniale. Prendre en compte la sensibilité particulière de ces sites lors du choix des emplacements et des caractéristiques des équipements (via ferrata, sites de décollage de vol libre, remontées mécaniques...) pour minimiser les risques d'impact négatif des activités, au titre de la solidarité écologique entre les espaces vitaux et le reste du territoire d'accueil de ces espèces.
- Prévenir la déprise agricole sur les espaces ouverts, en soutenant l'activité agricole là où elle est encore présente, voire inciter à sa reprise là où elle paraît envisageable (Voir l'orientation 3.4.2).

[...]

- Recourir au besoin au génie écologique pour des actions volontaristes de gestion conservatoire ou de revitalisation de milieux (débroussaillage, fauche, pâture, etc.).

[...]

# Orientations

Mesures traduisant concrètement l'orientation

Mesures contractuelles (liste non exhaustive)	Rôle de l'établissement public du parc national	Rôle des communes adhérentes	Principaux acteurs partenaires
<p><b>3.5.4.a</b> - Identifier pour les espèces animales de forte valeur patrimoniale les sites et périodes particulièrement vulnérables vis-à-vis de la pratique des sports de nature. Porter à la connaissance des maîtres d'ouvrage des aménagements ou équipements nécessaires à la pratique de ces activités.</p>	<p>Suivi scientifique, évaluation</p> <p>Porter à connaissance des enjeux, sensibilisation des maîtres d'ouvrage</p>		<p>Associations naturalistes</p> <p>LPO, gestionnaires de domaines skiables</p>
<p><b>3.5.4.b</b> - Réaliser des expertises environnementales préalable. Déterminer l'emplacement des équipements minimisant les impacts sur les espèces de fort intérêt en période critique</p>	<p>Conseil, assistance technique, accompagnement des projets</p>	<p>Prise en compte dans le cadre des aménagements et équipements communaux</p>	<p>Maîtres d'ouvrages, Conseil général, associations de protection de la nature</p>
<p><b>3.5.4.c</b> - Sensibiliser les professionnels et associations de la montagne</p>	<p>Conseil, animation, information</p>		<p>Organisations professionnelles (SNGM, FFCAM, FF Jeunesse et Sports)</p>
<p><b>3.5.4.d</b> - Inciter les propriétaires à la gestion conservatoire</p>	<p>Sensibilisation, animation, proposition de contrats de gestion, suivi, évaluation</p>	<p>Prise en compte dans la gestion du patrimoine foncier communal</p>	<p>Opérateurs Nature 2000</p>

Référence ID de l'article : #4999

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-14 14:13